

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 1 mars 2021

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

Le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts siège à huis clos en séance ordinaire ce lundi le premier (1^e) jour du mois de Mars 2021, à dix-neuf heures (19 h 00) au lieu et heure ordinaires des séances. La séance est diffusée via la page Facebook de la Municipalité.

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Danye Simard, Conseillère
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller
Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Assiste également à la séance madame Marcelle Pedneault la directrice générale, sec. Très.

CONSIDÉRANT le décret numéro 141-2021 du 24 février 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de neuf jours, soit jusqu'au 5 Mars 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient présents en personne pour délibérer et voter à la séance. Cette séance étant diffusée via par la page Facebook de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

CONSIDÉRANT QUE le projet d'ordre du jour a été publié sur le site « Facebook » de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-004, autorisant les conseils municipaux à siéger à huis clos, les périodes de questions des citoyens se déroulant séance tenante ne seront pas possible. Les contribuables sont donc invités à poser leurs questions via le site « facebook » de la municipalité ou par courriel à : marcelle.pedneault@notredamedesmonts.com

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 – MOMENT DE RÉFLEXION

M. Alexandre Girard, Maire, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 1 février 2021;
5. Acceptation des états financiers 2020;
6. Proposition de Arpo Groupe -Conseil pour l'ajout de la conception d'un système de drainage pour la rue Principale;
7. Offre de service de formation programme pompier 1 édition 2019;
8. 2 écrans de bureau de 42 pouces de large X 24 pouces de haut pour bibliothèque;
9. Demande de la maison des jeunes pour effectuer une légère excavation dans le chemin municipal entre le nouveau garage de la MDJ et la glissade pour effectuer la connexion à la boîte électrique;
10. Demande de la maison des jeunes pour utiliser la glissade le mercredi 3 mars de 9 h. à 12h pendant le relâche;
11. Adoption du rapport des dépenses concernant l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs pour 2019 et 2020;
12. Demande d'autorisation de passage et d'affichage temporaire pour le Grand Cycliste et le Granfondo de Charlevoix qui aura lieu le 13 juin 2021;
13. Installation de l'Internet au garage municipal;
14. Inscription à la formation des eaux usées au collège Shawinigan pour Louis-Charles;
15. Demande d'autorisation au Centre du service scolaire de Charlevoix pour la reprise des activités de la bibliothèque municipal dans leurs locaux;
16. Achat de portable;
17. Proposition de service de la firme Formaction pour le poste d'adjointe à la direction;
18. Varia
19. Comptes à ratifier de février 2021;
20. Comptes à payer de février 2021;
21. Salaires du mois de février 2021;
22. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
23. Période de questions allouée aux contribuables;
24. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2021-03-4458

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant. Les conseillers acceptent d'ajouter le point 18 a) Demande d'estimation auprès d'entreprise pour régler le problème de communication du réseau d'eau potable. Même s'ils n'ont pas reçu la documentation avant les 72 heures prévues dans la loi.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 FÉVRIER 2021

RÉSOLUTION 2021-03-4459

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :
QUE le procès-verbal du 1 février 2021 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5- ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIER 2020

RÉSOLUTION 2021-03-4460

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts accepte les états financiers 2020 préparé par Monsieur Benoît Côté, de la firme Benoît Côté CPA.

6-PROPOSITION DE ARPO GROUPE-CONSEIL POUR L'AJOUT DE LA CONCEPTION SYSTEME DE DRAINAGE POUR LA RUE PRINCIPALE

RÉSOLUTION 2021-03-4461

Il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la proposition d'Arpo Groupe-Conseil concernant l'ajout de la conception d'un système de drainage pour la rue Principale pour un montant de 3 500\$ plus taxes applicables. Cette proposition inclus la conception, les plans et devis, l'estimation et la gestion d'un appel d'offres public

7-OFFRE DE SERVICE DE FORMATION PROGRAMME POMPIER 1 ÉDITION 2019

RÉSOLUTION 2021-03-4462

Il est proposé par le conseiller Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter l'offre de service de la Ville de la Malbaie pour la formation programme pompier 1 édition 2019 pour Mme Christine Guay au montant de 4 167.97\$ taxes incluses.

8- 2 ÉCRANS DE BUREAU DE 42 POUCES DE LARGE x 24 POUCES DE HAUT (BIBLIOTHÈQUE)

RÉSOLUTION 2021-03-4463

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire l'achat de deux écrans de bureau de 43 pouces de large x 24 pouces de haut pour la bibliothèque au montant de 275\$ chaque plus taxes chez Publimage.

**9- DEMANDE DE LA MAISON DES JEUNES POUR EFFECTUER UNE
LÉGÈRE EXCAVATION DANS LE CHEMIN MUNICIPAL ENTRE LE
NOUVEAU GARAGE DE LA MDJ ET LA GLISSADE POUR EFFECTUER
LA CONNEXION À LA BOÎTE ÉLECTRIQUE**

RÉSOLUTION 2021-03-4464

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser la maison des jeunes à effectuer une légère excavation dans le chemin municipal entre le nouveau garage de la MDJ et la glissade pour effectuer la connexion à la boîte électrique de la MDJ pour alimenter le nouveau garage.

**10- DEMANDE DE LA MAISON DES JEUNES POUR UTILISER LA
GLISSADE LE MERCREDI DU 3 MARS DE 9 H À 12H PENDANT LA
RELÂCHE**

RÉSOLUTION 2021-03-4465

Il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseiller et des Conseillères présents :

Accepte la demande de la maison des jeunes pour utiliser la glissade mercredi le 3 Mars 2021 9h. à 12h.

**11- ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES CONCERNANT L'ENTENTE
INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS POUR
2019-2020**

RÉSOLUTION 202103-4466

CONSIDÉRANT la réception du rapport des dépenses du service incendie pour l'année 2019 et 2020 avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;

CONSIDÉRANT que la municipalité qui a engagé le moins de dépenses doit compenser l'autre municipalité pour que les dépenses soient réparties également;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2019, la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a dépensée 16 068.80 et que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a dépensée 15 770.96\$;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2020, la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a dépensée 13 337.37\$ et que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a dépensée 16 367.61\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter le rapport des dépenses du service incendie pour 2019 et 2020, d'autoriser la directrice générale à signer le rapport et de verser un montant de 1 366.20 à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs représentant 50% de l'écart des dépenses pour 2019 et 2020.

**12-DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE ET D'AFFICHAGE
TEMPORAIRE POUR LE GRAND CYCLISTE ET LE GRANFONDO DE
CHARLEVOIX QUI AURA LIEU LE 13 JUIN 2021**

RÉSOLUTION 2021-03-4467

CONSIDÉRANT une demande de M. Pierre Beuchesne, responsable des autorisations pour Les Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix;

CONSIDÉRANT que les cyclistes emprunteront certaines routes de la municipalité;

CONSIDÉRANT que cet organisme demande la permission de circuler et de faire de l'affichage pour une épreuve de cyclisme sur route qui aura lieu le dimanche 13 juin 2021;

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DONNER une autorisation de passage et d'affichage à l'organisme Les Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix pour l'épreuve qui aura lieu le 13 juin 2021.

13- INSTALLATION DE L'INTERNET AU GARAGE MUNICIPAL

RÉSOLUTION 2021-03-4468

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire l'installation de l'internet au garage municipal par la Câblodistribution de Notre-Dame-des-Monts. Les coûts d'installation sont de 85.36\$, modem et routeur 185.00\$ et un montant de 57\$ mensuellement plus les taxes applicables.

14- INSCRIPTION À LA FORMATION DES EAUX USÉES AU COLLÈGE SHAWINIGAN POUR LOUIS-CHARLES GIRARD

RÉSOLUTION 2021-03-4469

CONSIDÉRANT l'article 10 du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) qui spécifie que l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration doivent être exécutés par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle norme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et qu'il faut s'inscrire à Emploi Québec pour suivre la formation;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite former une 2^e personne pour pallier les congés, les vacances de l'employé permanent;

CONSIDÉRANT un coût de 118.00\$ pour s'inscrire à Emploi Québec pour cette formation (catégories BOW-2);

CONSIDÉRANT QUE cette formation est donnée par le collègue Shawinigan sur une période de 10 semaines, 10 heures par semaine et deux journées pour la pratique pour un montant de 2 800\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents;

D'INSCRIRE M. Louis-Charles Girard auprès d'emploi Québec pour la formation sur les eaux usées catégorie BOW-2 et d'autoriser le paiement de 118,00\$ pour l'inscription et d'autoriser le paiement de 2800.00\$ au Collèges Shawinigan. Et de payer les frais inhérents lors des deux jours de pratique à Shawinigan.

**15- DEMANDE D'AUTORISATION AU CENTRE DU SERVICE SCOLAIRE
DE CHARLEVOIX POUR REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPAL DANS LEURS LOCAUX**

RÉSOLUTION 2021-03-4470

Il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Demander à la Commission l'autorisation au centre du service scolaire de Charlevoix pour la reprise des activités de la bibliothèque municipal dans leurs locaux.

16-ACHAT DE PORTABLE

Ce point est reporté

**17- PROPOSITION DE SERVICE DE LA FIRME FORMATION POUR LE
POSTE D'ADJOINTE À LA DIRECTION**

RÉSOLUTION 2021-03-4472

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la proposition de service de la firme Formation pour le poste d'adjointe à la direction. Les honoraires seront de 5 950\$, soit 34 heures à 175\$ plus les frais d'évaluation de 750\$ par candidat évalué seulement.

**18- A) VARIA- DEMANDE D'ESTIMATION AUPRÈS D'ENTREPRISE
POUR RÉGLER LE PROBLÈME DE COMMUNICATION DU RÉSEAU
D'EAU POTABLE**

RÉSOLUTION 2021-03-4473

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De demander des estimations auprès d'entreprise pour régler le problème de communication du réseau d'eau potable.

19- COMPTES À RATIFIER DE FÉVRIER 2021

RÉSOLUTION 2021-03-4474

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	12 515.97 \$
Eau potable :	_____ 0 \$
Total :	12 515.97\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS.2674, 2677, 2678, 2681, 2682, 2673, 2684, 2687,2688

20 - COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2021

RÉSOLUTION 2021-03-4475

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de février 2021:

Fonds d'administration :	6 939.25\$
Eau potable :	<u>512.30\$</u>
TOTAL :	7 451.55\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de février 2021 au montant de 7 451.55 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 7 451.55 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

21- SALAIRES DU MOIS DE FÉVRIER 2021

RÉSOLUTION 2021-03-4476

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois février 2021 au montant de 14 271.22\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de février 2021 au montant de 14 271.22\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 2667, 2670, 2671, 2676, 2679, 2680, 2685, 2686

22- RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

23- PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

24 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2021-03-4477

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19h 53

Alexandre Girard
Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 6 avril 2021. En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.